

MARCHÉS D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 24 décembre.
Le cours de l'or est à 286 00 piastres papier mexicain.

Sydney, 23 déc.
Avis de M. Jules Renard

Laines. — Marché ferme et les prix restent bien maintenus pour tous les genres. Les ventes ne recommenceront que le 9 janvier.
A Melbourne, le marché est très actif en hausse.

MARCHÉS D'IMPORTATION

Anvers, 27 décembre.
(par télégraphe)

En disponible, il a été traité... balles Plata et... b. Australie.

Marseille, 24 décembre.
Avis de M. Christian Sauerwein

La situation reste toujours la même. Nous avons à régler quelques affaires à prix fermes.

Alep blanche suint, fr. 1,725; Bagdad lavées blanc, fr. 1,60 à 1,65, couleurs, fr. 1,50; Khorsan lavée 2e tonne couleur, fr. 0,90; Gorgie 2e tonne agneau, fr. 1,50; Nookha B, fr. 1,20; Bengasi BS, fr. 0,70, lavée, fr. 1,45; Caramanie pelades B, fr. 1,05.

Avis de M. B. Caune, courtier assermenté
Marché un peu plus actif sans changement à signaler dans les cours.

Ventes : George 25 tonne A. O. 1,57 1/2; A. B. 1,50; Ezzeum G. 0,90; Alpa lavée B2, 1,60 à 1,67 1/2; G. C. 1,40; P. B. 1,17 1/2; Bagdad couleur, 1,50; Caramanie pelade B. 1,05; Bengasi B. L. 1,35 à 2,25; B. S. 0,70; Satié d'agneau, 0,90 à 1,00.
Stock, 15,132 b.

MARCHÉS DE CONSOMMATION

FRANCE

Reims, 24 décembre.

Le Bulletin Bi-Mensuel donne en ces termes son appréciation sur la situation actuelle des affaires de Reims.

Quinze qui s'est déjà ressentie de l'approche de la période des fêtes et des inventaires, le ralentissement signalé dans le dernier Bulletin s'est continué en s'accroissant sur toute la ligne.

Peigné. — Quinze orsque nul comme affaires, peu faiblement maintenus et plutôt nominaux. Les détenteurs restent jusqu'à présent à accepter les offres qui leur sont faites et qui les instrumentent en peu sensible sur leur prix de revient.

Blanches. — Les bonnes qualités restent en faveur à prix soutenus.

Peigné. — Les derniers arrivages de Londres occupent encore les machines, mais il n'y a de travail assuré que pour peu de temps.

Filatures de laines peignées. — Affaires peu actives et prix légèrement en faveur des acheteurs.

Filages. — L'alimentation est plus difficile et les prix commencent à se resserrer. Il est question de la formation d'un nouveau Syndicat entre les filateurs de la région de Pommeuse.

Filature en laine cardée. — Assez bonne alimentation sauf pour les gros numéros. Prix sans changement.

Cachemires et mérinos. — Les propositions ne font pas défaut mais les fabricants ne peuvent se décider à les accepter; il s'est fait cependant quelques affaires pour l'exportation dans la première moitié de la quinzaine sous revue.

Nouveautés. — Les commissions continuent à arriver sauf pour le molleton qui paraît être de plus en plus délaissé.

Parallèles. — L'arrivée tardive des trouds a nu à la vente de Partiele pure laine, d'un autre côté l'article laine et coton et mimac commence à prendre une certaine importance au détriment du genre traditionnel.

REVUE ÉCONOMIQUE

Importation des laines étrangères en France pendant les onze premiers mois de 1892 et 1891.

Nous relevons, dans les dernières statistiques officielles les chiffres suivants, relatifs à l'importation (commerce spécial) de laines brutes en France, suivant les divers pays de provenance, pendant les onze premiers mois de 1892 et 1891.

Table with 3 columns: Pays, 1891 (Kil.), 1892 (Kil.). Rows include Angleterre, Belgique, Turquie, Australie, Uruguay, République Argentine, Algérie, Autres pays.

La valeur qui était de 317,436,116 fr. en 1891, s'est élevée, cette année, à 326,075,663 fr.

MOUVEMENT MARITIME LAINIER, LAINIER ET COTONNIER

Le steamer Pampa, venant de La Plata avec environ 2,00 balles laine pour Roubaix et Tourcoing, est arrivé le 25 décembre au soir, à Dunkerque.

Ce steamer est en outre porteur de marchandises diverses pour nos régions industrielles du Nord et le solde pour le Havre. — Il effectue présentement le déchargement de cette cargaison.

Dans quelques jours le meilleur marchand de la Cie des Chargeurs-Réunis, le steamer Paraguay, venant également de la Plata avec laines et diverses marchandises pour Roubaix et Tourcoing, etc., sera entré à Dunkerque.

Le steamer Charvot des Messageries maritimes, venant directement d'Australie avec un grand stock de laines pour Roubaix et Tourcoing, est attendu à Dunkerque vers le 7 ou 8 janvier prochain.

Plusieurs grands steamers, venant de la Plata avec laines pour Roubaix et Tourcoing, dont les steamers Degles, le Satolo, le Wicklow, etc., sont attendus incessamment de la Plata à Dunkerque, ainsi que divers autres.

Plusieurs grands steamers anglais, faisant quasi exclusivement le trafic d'Australie, sur Londres avec de grands stocks de laines, destinées au parti pour la plupart à nos industriels Roubaixiens et Tourcoingiens, sont actuellement en route des ports d'Australie sur Londres où ils transbordent alors seulement sur d'autres navires pour Dunkerque, ce qui occasionne du retard et des frais supplémentaires.

Il serait donc peu probable que de nos grands industriels de la région aient pu acheter dans leurs chantiers-pertes et commissions, supplantant qu'ils désirent voir leurs cargaisons être dirigées directement sur Dunkerque.

Plusieurs grands steamers anglais, faisant quasi exclusivement le trafic d'Australie, sur Londres avec de grands stocks de laines, destinées au parti pour la plupart à nos industriels Roubaixiens et Tourcoingiens, sont actuellement en route des ports d'Australie sur Londres où ils transbordent alors seulement sur d'autres navires pour Dunkerque, ce qui occasionne du retard et des frais supplémentaires.

Il serait donc peu probable que de nos grands industriels de la région aient pu acheter dans leurs chantiers-pertes et commissions, supplantant qu'ils désirent voir leurs cargaisons être dirigées directement sur Dunkerque.

Plusieurs grands steamers anglais, faisant quasi exclusivement le trafic d'Australie, sur Londres avec de grands stocks de laines, destinées au parti pour la plupart à nos industriels Roubaixiens et Tourcoingiens, sont actuellement en route des ports d'Australie sur Londres où ils transbordent alors seulement sur d'autres navires pour Dunkerque, ce qui occasionne du retard et des frais supplémentaires.

Il serait donc peu probable que de nos grands industriels de la région aient pu acheter dans leurs chantiers-pertes et commissions, supplantant qu'ils désirent voir leurs cargaisons être dirigées directement sur Dunkerque.

Plusieurs grands steamers anglais, faisant quasi exclusivement le trafic d'Australie, sur Londres avec de grands stocks de laines, destinées au parti pour la plupart à nos industriels Roubaixiens et Tourcoingiens, sont actuellement en route des ports d'Australie sur Londres où ils transbordent alors seulement sur d'autres navires pour Dunkerque, ce qui occasionne du retard et des frais supplémentaires.

Il serait donc peu probable que de nos grands industriels de la région aient pu acheter dans leurs chantiers-pertes et commissions, supplantant qu'ils désirent voir leurs cargaisons être dirigées directement sur Dunkerque.

Plusieurs grands steamers anglais, faisant quasi exclusivement le trafic d'Australie, sur Londres avec de grands stocks de laines, destinées au parti pour la plupart à nos industriels Roubaixiens et Tourcoingiens, sont actuellement en route des ports d'Australie sur Londres où ils transbordent alors seulement sur d'autres navires pour Dunkerque, ce qui occasionne du retard et des frais supplémentaires.

Il serait donc peu probable que de nos grands industriels de la région aient pu acheter dans leurs chantiers-pertes et commissions, supplantant qu'ils désirent voir leurs cargaisons être dirigées directement sur Dunkerque.

arbitration) qui aura son siège au Guildhall, le bâtiment municipal de la Cité. Cette institution est fondée par les marchands de Londres.

Nous extrayons de la circulaire qui vient de lancer la Chambre arbitrale, les principales dispositions de son règlement :

1° Le but de la Chambre est de procurer des facilités aux parties qui désirent régler leurs différends sans avoir recours à la justice et spécialement les différends commerciaux que des hommes d'affaires expérimentés peuvent le mieux juger.

2° La Chambre arbitrale sera ouverte à ceux qui s'adresseront volontairement à elle et regardent, par écrit, les différends devant être jugés par les arbitres et tribunaux ordinaires. Ses décisions auront les mêmes effets et force légale que celles de la Haute Cour de justice. Après que les parties auront signé le formulaire de soumission aux décisions de la Chambre, elles ne pourront plus se rétracter sans leur consentement réciproque.

3° Les arbitres désignés par la Chambre de commerce et nommés par la corporation de la cité de Londres, seront des hommes spécialement qualifiés, soit en raison de leur longue expérience des affaires, soit en raison de leurs connaissances commerciales spéciales, soit enfin en raison de l'une et de l'autre.

4° Les parties pourront choisir leurs arbitres dans la liste officielle des noms, ou s'en remettre au choix du régistreur de la Chambre en lui faisant savoir quelle branche spéciale de commerce elles désirent que ces arbitres appartiennent.

5° Les parties pourront décider à leur cas soit être soumise :

(A) A un seul arbitre; (B) à trois arbitres, la sentence de deux devant suffire; (C) à deux arbitres et un surarbitre, les émoluments variant suivant ces divers cas. Moyennant un engagement supplémentaire, les parties pourront réclamer le concours du conseil judiciaire de la Chambre pour assister les arbitres, faute de quoi le régistreur (qui doit être un avocat ou un avocat, ayant sept années de stage à Londres) agira comme conseil des arbitres.

6° Toute la procédure sera considérée comme confidentielle et privée, en ce sens que, n'assisteront aux séances que les arbitres et leurs conseils, les parties ou leurs représentants, les témoins et les personnes dont la présence sera consentie par les parties; ainsi, le représentant de la presse seront exclus, à moins du consentement des parties.

7° Les parties pourront, sans que cela devienne une obligation, se faire représenter par un avocat ou un avocat (barrister ou solicitor).

8° Les parties pourront également se faire représenter par un de leurs employés ordinaires, ou si elles sont-variables à plus de 50 milles anglais (environ 80 kilomètres) du Guildhall, leur agent ou représentant ordinaire ou permanent à Londres pourra agir pour elles.

9° L'arbitre devra être sujet britannique et être dans les affaires à Londres depuis plus de 7 ans.

10° Les décisions des arbitres seront sans appel, à l'exception d'un jugement aura lieu dans les mêmes conditions que l'exécution d'un jugement de la Haute-Cour de Justice et par ses organes.

11° Les émoluments seront les suivants : Pour chaque arbitre, pour la première heure de séance liv. 2 (fr. 32), pour chaque heure suivante liv. 1 (fr. 16).

Pour un cas jugé sur les actes en tout liv. 4,4 (fr. 69). Émoluments de chancellerie liv. 1,4 (fr. 22).

12° Au conseil judiciaire, pour chaque jour de séance de plus de 2 heures liv. 3, — liv. 12,25 plus de 4 heures liv. 10, — liv. 32,25.

13° Les indemnités aux témoins seront les mêmes que celles de la Haute-Cour de Justice, soit, dans les cas ordinaires, fr. 20 par journée, les frais d'avocat, s'il y en a, seront taxés comme dans la Haute-Cour.

14° Bien que ces émoluments et indemnités puissent paraître élevés à des commerçants modestes, ils le sont tout autant pour ceux d'un rang élevé devant les tribunaux ordinaires, en outre, le procédé arbitral sera beaucoup plus expéditif et réalisera une économie considérable.

15° Pour ce qui concerne notre législation à Londres, signalant l'accueil favorable fait par toute la presse de Londres à cette institution, et espérant que ses progrès ne se démentiront pas par l'expérience, croit des affaires importantes avec cette ville, à titre d'investir dans leurs contrats et arrangements une clause d'arbitrage qui amènerait les différends devant la Chambre arbitrale de Londres, au cas où ils auraient des réclamations à faire en Angleterre.

COTONS

Rouen, 24 décembre.

Tissus et fils. — Les fabricants et tisseurs n'ont pas à se plaindre de cette fin d'année; car la vente des tissus a été très active; tous les genres ont été généralement demandés, et pour le plus grand nombre, comme le calicot, la cretonne, la rouennerie nouveauté et le pilon, les commissions sont encore nombreuses et le stock est nul. Nous continuons à voir des étrangers qui se décident enfin à payer la hausse qui, du reste, est parfaitement acquise par suite de la grande fermeté de la matière première.

Tous les genres qui se fabriquent sur la place, comme l'indienne, les tissus pour l'exportation et la doublure jouissent également d'une grande activité.

On ne trouve rien de disponible en mouchoirs mécaniques et les acheteurs sont obligés de commissionner; quant à ceux fabriqués à la main, la demande est très active et la hausse est inévitable.

La grande fermeté des cours du coton en laine a engagé les tisseurs à traiter quelques affaires, en prévision d'une nouvelle augmentation qui pourrait se produire.

Cotes du Lloyd Rouennais :

Cours des cotons filés, pendant la semaine : chaîne peignée n° 26, fr. 3,05 1/2; chaîne Amérique double métré, mull Jenny, n° 29, fr. 2,50 à 2,60 1/2; chaîne dévidée n° 28 première qualité dito, fr. 2,4 1/2 à 2,45 1/2; d. qual. cour. dito, fr. 2,35 à 2,35, trame dév. Amérique n° 26; Ire qual. : fr. 2,35 à 2,40; dito, qual. cour. fr. 2,35 à 2,35; chaîne bobine n° 29, Ire qualité, fr. 2,15 à 2,17 1/2; dito n° 29, qualité courante, fr. 2,05 à 2,10 1/2; n° 14, première qualité, fr. 2,05 à 2,10; d. qualité cour., fr. m. 1,95 à 2,00 1/2; caneton 3/4, 2,20 à 2,20 1/2; d. n° 18, Ire ql., fr. 2,10 à 2,12 1/2; d. n° 18, ql. cour., fr. 2,05 à 2,10; d. n° 18, ql. cour. extra n° 16, fr. 2,05 à 2,10; d. Ire d. n° 16, fr. 2,10 à 2,15; d. n° 16, fr. 1,95 à 2,00 1/2; trame Coccana dévidée n° 12 et au-dessous, fr. 1,85 à 1,90 1/2; canette 3/9 supérieure, fr. 1,85 à 1,90.

Affaires calmes, fin fermes.

Manchester, 23 décembre.

Les files de coton américain sont calmes, toutefois les cotations sont fermement soutenues. Les filés en paquets pour l'exportation sont lourds et les acheteurs pour l'Extrême Orient se tiennent sur la réserve. Les files de coton égyptien sont assez bien soutenus en valeur, les files doubles ne sont vendables qu'en quantité et à de plus bas prix que ceux acceptés juridiquement. En tissus on signale moins d'affaires, toutefois les prix sont sans changement appréciable. La demande pour les marchés de l'Inde et de la Chine est inactive et les acheteurs pour d'autres destinations paraissent avoir peu d'ordres qui soient praticables.

Brême, 24 décembre.

(Bourse pour coton du 17 au 24 décembre.)

Importé : 34,192 balles coton d'Amérique, ... de l'Inde et ... b. diverses. Ensemble 34,192 balles.

En stock : 21,610 balles coton d'Amérique, 3 de l'Inde et 2 balles diverses. Ensemble 21,610 balles.

Stock le 24 décembre : 115,125 b. coton d'Amérique, 37,4 b. des Indes et 63 b. diverses. Ensemble 152,533 balles.

Tendances : calmes.

Fils de lin Fils de jute

De Gand... De Dunkerque...

Lyons, 24 décembre.

Circulaire de MM. Chabrières, Morel et Cie

Les prix tendent à se rapprocher de nouveau des plus hauts cours atteints en octobre. L'amélioration de la demande qui s'est produite cette semaine n'a pas encore été bien générale et cependant on s'est

promptement retrouvé en présence des difficultés d'achats causées par la rarefaction des stocks.

La filature française et italienne, préoccupée de la rareté des coccons, continue ses achats à des prix très élevés.

On demande généralement 15 fr. t. q. des bons coccons France.

On a payé : Fr. 60, usages de Lyon pour Grège Cécennas extra 13/15; fr. 57/58 id. 2e ordre 9/11 12/14; fr. 70 id. Orzantin France, marque privilégiée titre ferme, fr. 66 id. 1er ordre 2/24; fr. 57/58 id. Grège Italie 1er ordre 13/16; fr. 5/55 id. Syrie 2e ordre 9/11; fr. 5/51 id. Broussa bagdad petit 1er ordre 12/20.

Les asiatiques ont pris part à la hausse. Les prix des Tsalées se sont élevés à fr. 29/29,50 usages de Lyon pour G.L.I. Kulu, 5e ordre; fr. 31,0 usages de Lyon pour Goid Lion Kinseang, 5e ordre; fr. 33 usages de Lyon pour Bird Chanting, 4/3/4.

Le Canton filière ont donné lieu à assez larges transactions sur la base de fr. 42, usages de Lyon pour filature grand 2e ordre 10/12; 4, id. 2e ordre ordinaire 1 1/2; 37 à 39, id. 2e ordre 10/15 suivant qualité.

Les prix des Japon se sont également raffermis, nous cotons : fr. 55 usages de Lyon pour filature n° 1 1/2 10/12; fr. 53 usages de Lyon pour filature n° 2 11/14.

Gand, 23 décembre.

Les affaires en lins de Russie; les prix haussent. Les achats en lins du pays restent sans importance, il y a une bonne demande et les prix sont très fermes.

Vente courante en fils de lin et d'étoüpes à des prix fermes avec tendance à la hausse. On n'obtient pas des prix rémunérateurs pour les fils de coton. Les toiles se vendent lentement.

Dundee, 22 décembre.

Lins. — Demande modérée, mais les filateurs ne veulent pas payer la hausse demandée. Pour le livrable, les cours ont aussi monté au jour le jour, rendant impossible la conclusion d'affaires. Pour les couronnes ordinaires les plus bas cours se maintenant liv. 19.

Jute. — Marché plus ferme pour le jute disp. et en déchargement, mais la nouvelle hausse n'est nullement payée, si ce n'est par ceux qui en ont besoin pour exécuter des engagements. On a payé pour jute en déchargement liv. st. 12 à 12 5/8, pour premières marques.

Les affaires ont été très restreintes depuis huit jours en fils de jute, les acheteurs s'attendant tout à une baisse considérable des prix, qui ne s'est pas produite. Les filateurs, en raison des hauts cours du jute, ne pouvaient baisser leurs cours et préféraient réduire leur production après les fêtes. Il y a eu peu d'amélioration dans la recherche des fils de lin et d'étoüpes; la hausse du lin a été si rapide et si importante qu'il est impossible aux filateurs de produire s'ils n'ont pas une grande hausse sur les prix. Les blanchisseurs se sont mis unanimement d'accord pour réduire la production. Pour le moment, la réduction est de 10 0/0, mais elle sera de 35 0/0 la semaine prochaine. Les fils mouillés à moins d'affaires, les acheteurs ont demandé à moins d'affaires.

Les importations du 1er janvier, au 30 nov. se sont réparties comme suit :

Fils de lin Fils de jute

1890 1891 1892 1890 1891 1892

De Gand... De Dunkerque...

Les toiles ont été un peu plus recherchées pour le jute et les acheteurs commencent à constater que la hausse du lin entraîne une hausse correspondante pour le jute. Les cours sont fermes, mais les fabricants n'obtiennent pas facilement une

hausse marquée. La toile à voile est tenue plus ferme, mais on manque encore d'ordres.

Calcutta, 20 décembre.

Jutes. — Apports faciles. Frets plus fermes, mais il n'y a pas de recherche pour Dundee.

Avis annonçant le commerce des tissus

MM. Arnould, Constable et Cie, 21, rue d'Hauteville, Paris, ont des ordres en haute nouveauté pour dames.

MM. Alexander et Cie, 28, rue d'Hauteville, Paris, ont un acheteur en haute nouveauté fantaisie pour dames.

MM. Salmon et Lumley, 54, rue des Petites-Ecuries, Paris, ont des ordres en haute nouveauté fantaisie pour dames et enfants.

M. Sampter, 27, rue des Petites-Ecuries, Paris, a un acheteur en haute nouveauté articles garnitures.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

Formations de sociétés

Voreux et Florin, commerce de laines, rue Ste Barbe, Tourcoing.

Belval et Desbœuf, commissionnaires-expéditeurs, rue de la Gare, 18, à Tourcoing, capital 20,000 fr.

Dissolution de société

Caïse de Liquidation des opérations sur marchandises de Tourcoing, Dissolution à partir du 15 décembre. Liquidateurs : les membres du Conseil d'administration.

Faillites, suspensions de paiements, etc.

A Bucarest : la maison Weinfeld et Weintraub. A Berlin : M. Heymann et Co, du commerce de la confection. — Julius Hoppe, du commerce des cuirs.

A Francfort s/M : David Oppenheimer. A Manchester : Hermann Hildesheim et Co. A Jassy : L. Reinartz et frères (Passif : 300,000 francs). — J. Jacovitz, manufacturier (Passif très élevé, mais chiffre exact inconnu).

Condition publique de Tourcoing

Entrée du 19 au 24 décembre 1892

Alcools

Bière

Avoués

Sucres

Le Directeur, ARTHUR BONTE.

Bourse commerciale de Paris du 27 décembre

Alcools

Bière

Avoués

Sucres

Le Directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

On reçoit, dans le bureau du JOURNAL DE ROUBAIX des annonces et insertions de tous genres, pour tous les journaux du Nord, de Paris, du reste de la France et de l'étranger, sans aucune augmentation de prix.

Immeubles à vendre

Etude de M. TERNISSEN, avoué à Amiens, rue des Jeunes Math., 15.

À VENDRE

En l'honneur des crises du Tribunal civil d'Amiens.

Le Mercredi onze Janvier 1893, à midi précis.

UNE

USINE

en activité

de Tissage Mécanique de Velours d'Ureoch

Comprenant 150 métiers à tisser, ateliers, magasins, hangars, usine à gaz, etc.

MAISON

AVEC JARDIN

Le tout sis à Montières les Amiens, route à 80,000 francs

S'adresser pour tous renseignements à M. TERNISSEN, avoué poursuivant, à Amiens; à M. VAQUEZ, avoué à Amiens; à M. BEAUCAMP, avoué à Amiens; à M. AUBERT, avoué à Amiens; à M. de Greffe du Tribunal civil d'Amiens, où le cahier des charges est déposé.

Etude de M. Jules LEFFÈVRE, notaire à Lille et de M. COSSART, notaire à Armentières.

SIX ACTIONS DE DROCOURT À VENDRE par adjudication

ÉCURIE & MAGASIN à louer, rue de la Gare, 10, par M. S. D. M. 3339

CESSIONS

MAGASIN DE CHAUSSURES

Ventes diverses

CEVALE & VOITURE

ANTIQUE

DEMANDES & OFFRES D'EMPLOI

AVIS DIVERS

DETTES NON-RECONNUES

Pépinières Cordier frères

VENTE ET LOCATION DE LIVRES

EMPLOI

DIRECTEUR DE TISSAGE

REPRÉSENTATION

TEINTURERIE

MAISON D'HABITATION

MAISON D'HABITATION

Par suite d'une convention spéciale faite en faveur de notre Journal, nos Lecteurs recevront gratuitement, en se recommandant de nous, un abonnement d'un mois à la SCIENCE MODERNE.

REVUE DE VULGARISATION

SUJETS TRAITÉS DERNIÈREMENT

Les Étapes municipales de désinfection et les Épidémies. — Les causes du Mal de mer. — Le mouvement photographique. — Mission Dytowski. — Châta et la transfusion du sang. — Excursion en ballon à 3,600 mètres d'altitude. — Falsification du beurre, etc., etc.

INVENTIONS NOUVELLES